

## Les Nouvelles de la Dette

Lettre d'information – Octobre 2002

N°7

### Les organisations membres

#### Agir ici

**AITEC** (Association internationale des techniciens, experts et chercheurs)

**AFVP** (Association Française des volontaires du Progrès)

**ATTAC France**

**CADTM France** (Comité pour l'annulation de la dette du Tiers-Monde)

**CCFD** (Comité Catholique contre la Faim et pour le Développement)

**CFDT** (Confédération Française et Démocratique du Travail)

**CFTC** (Confédération Française des Travailleurs Chrétiens)

**CGT** (Confédération Générale du Travail)

**CRID** (Centre de Recherche et d'Information pour le Développement)

**CSM** (Confrérie française des supérieures majeures)

**DCC** (Délégation catholique pour la coopération)

**Emmaüs France**

**Frères des Hommes**

**Justice et Paix**

**MRAP** ( Mouvement contre le Racisme et pour l'Amitié entre les Peuples)

**Peuples solidaires**

**Réseau Foi et Justice** Afrique-Europe

**Secours Catholique** - Caritas France

**SEL** (Service d'entraide et de liaison)

**Service Protestant de Mission** - DEFAP

Secrétariat général de l'enseignement catholique

**Terre des Hommes** - France

**UCJG-YMCA**

#### Soutiens :

**ASPAL** (Association de solidarité avec les Peuples d'Amérique Latine)

**France liberté** (fondation Danièle Mitterrand)

**ATD Quart monde**

**RENAPAS** (Rencontre nationale avec les peuples d'Afrique du Sud)

**RITIMO**

## *Le désendettement pour le développement*

*Malgré leur faiblesse, les allègements de dette commencent à bénéficier aux populations dans certains pays pauvres. Il est urgent de faire plus et mieux.*

Le Mozambique a mis en place un programme gratuit de vaccination pour les enfants ; l'Ouganda, le Malawi et la Tanzanie ont "aboli" les frais de scolarité pour l'enseignement primaire ; l'Ouganda a triplé ses dépenses de santé. Ce sont quelques-uns des premiers résultats de la campagne « Pour l'an 2000, annulons la dette ».

Malgré une diminution de seulement 1/3 des remboursements de dette, des sommes sont maintenant disponibles pour la lutte contre la pauvreté. Ce sont ainsi des enfants qui peuvent aller à l'école et plus de personnes qui ont accès aux soins notamment.

Cela rend d'autant plus impardonnable la faiblesse des annulations de dette fournis par les pays riches au travers de la Banque mondiale. Comme le montre le rapport 2001-2002 de la plate-forme, le programme de désendettement actuel n'est pas à la hauteur des enjeux : sur les 20 pays qui en bénéficient, 4 se voient exiger des remboursements plus importants après l'initiative que ce qu'ils payaient avant !

Mais notre attention va aussi aux conditions qui permettent que ces fonds bénéficient réellement aux populations. Car si les gouvernements des pays riches sont chiches, les gouvernements des pays les plus pauvres ne font pas tous preuve d'un réel engagement dans la lutte contre la pauvreté. C'est pourquoi la plate-forme agit en faveur de la transparence et de la participation de la société civile dans les mécanismes d'allègements de dette.

En 2003 va se tenir en France un événement de grande ampleur avec le Sommet du G8 (les 7 pays les plus industrialisés et la Russie) à Evian, début juin. La plate-forme fera en sorte que la question de la dette soit au centre des

# 60%

*des Français estiment que les pays développés ne font pas suffisamment d'efforts pour alléger la dette des pays pauvres.*

D'après le sondage BVA-CCFD-Lacroix, octobre 2002.

Plus d'informations sur :

<http://www.bva.fr/new/Ccfd.pdf>

---

## **L'aide publique au développement augmente pour financer l'annulation de la dette**

Les élections ont permis de renforcer la pression en faveur de l'Aide publique au développement (APD).

Un premier résultat vient d'être atteint dans le projet de loi de finances pour 2003 puisque le budget d'APD est en augmentation de 24% par rapport à l'an dernier.

Une partie de cette augmentation est due au financement des annulations de dettes françaises car celles-ci sont comptabilisées dans l'APD.

Mais cet effort accru devra se confirmer dans la durée car les allègements portent sur au moins 15 ans. C'est à cette condition que ne sera pas repris d'une main ce qui est accordé de l'autre.

Plus d'information sur :

<http://www.coordinationsud.org/apd>

## **Le rapport 2001-2002 de la Plate-forme appelle au renforcement urgent du programme d'allégement de dette**

La plate-forme "Dette et développement" a maintenant un an d'existence. A cette occasion, elle a publié un rapport 2001-2002 sur la dette des pays du Sud et le financement du développement. Cinq ans après le lancement de la première initiative d'allégement de dette en faveur des pays pauvres très endettés, l'heure est au bilan.

Malgré les effets d'annonce spectaculaires, l'impact réel est trop modeste au regard des enjeux de lutte contre la pauvreté. En effet, les remboursements versés au titre de la dette par l'ensemble des pays bénéficiaires diminuent en moyenne seulement de 27% à l'issue de l'initiative et repartent rapidement à la hausse.

Les Institutions Financières Internationales (IFI) elles-mêmes admettent aujourd'hui que l'initiative ne permet pas de sortir les pays pauvres du surendettement. L'échec de cette initiative tient en grande partie à la logique purement financière de la soutenabilité de la dette retenue par les Institutions financières internationales.

Seule une approche à partir des besoins de financement permettra de trouver le niveau « soutenable » de la dette. C'est pourquoi la plate-forme souhaite que les pays riches procèdent à l'annulation des créances détenues par la Banque mondiale et le FMI sur les pays les plus pauvres

---

### **Le Burkina Faso n'atteindra un niveau « soutenable » de dette qu'en 2016, admet la Banque mondiale**

---

Comment un pays peut-il se retrouver à payer plus après un allégement de dette qu'avant ? C'est ce qui ressort du rapport de la plate-forme. En effet, une partie importante des annulations de dette correspond à des dettes qui ne peuvent pas être remboursées. Leur annulation ressemble alors beaucoup à un simple jeu d'écriture. Cependant, la Banque mondiale, forte des « allègements » fournis, exige un meilleur remboursement des dettes restantes et exige ainsi de pays comme le Mali, le Niger, la Sierra Leone ou encore la Zambie des remboursements plus importants que ceux d'avant les allègements de dette !

Autre sujet de préoccupation : les pays exclus de ces allègements. Le Nigeria, qui s'est vu interdire le bénéfice des allègements dette, est aujourd'hui en cessation de paiement. Alors que le pays remplit les critères de pauvreté et d'endettement pour obtenir les allègements, le FMI, la Banque mondiale et le Club de Paris refusent d'aller au delà d'un simple étalement de la dette.

# ***La Plate-forme s'investit dans le suivi des allègements de dette français***

---

**Pour que les fonds dégagés par les allègements de dette bénéficient aux populations.**

---

**Imposer la transparence** afin que toute l'information soit disponible. C'est à cette condition que l'on pourra veiller à ce que les sommes profitent aux plus défavorisés. L'efficacité des allègements se joue autant en France que dans les pays concernés.

**Imposer la participation de la société civile** pour permettre à toute la population d'être partie prenante d'une stratégie nationale de lutte contre la pauvreté. Cette participation doit intervenir le plus tôt possible et s'accompagner d'un soutien politique et financier.

---

**La Plate-forme met en place un groupe de travail élargi afin de suivre la mise œuvre des allègements de dette**

---

Afin d'échanger les informations concernant l'implication des acteurs du Sud et élaborer des stratégies communes de soutien, la plate-forme a mis en place ce groupe de travail ouvert à d'autres organisations. Concrètement, ce groupe cherche à informer et soutenir les acteurs du Sud afin qu'ils puissent peser dans les mécanismes participatifs existants et faire connaître les difficultés qu'ils rencontrent. Le Cameroun et la Côte d'Ivoire sont les pays clefs aujourd'hui identifiés par le groupe. Ils devraient bénéficier des allègements français fin 2003, début 2004, en fonction des évolutions politiques et des garanties apportées.

---

**La plate-forme et le Haut Conseil de la Coopération Internationale créent un Observatoire de la participation de la France au processus d'allègement de la dette des pays pauvres**

---

Afin d'évaluer l'impact de la politique d'allègement de la dette de la France, le HCCI et la Plate-forme ont créé cet observatoire conjoint. Ses objectifs sont d'établir un bilan régulier de l'avancée de l'initiative d'allègement de dette, de suivre la démarche d'élaboration des cadres stratégiques de réduction de la pauvreté et d'étudier la mise en place des contrats de désendettement et de développement français.

Le premier rapport de l'Observatoire paru en juillet 2002 concerne le Mozambique. Ce pays a en effet été le premier à signer avec la France un contrat de désendettement et de développement. Le rapport montre notamment les difficultés rencontrées par la société civile dans sa participation aux stratégies de réduction de la pauvreté. Il incite les autorités françaises à soutenir les acteurs de la société civile locale, notamment dans la création d'un observatoire mozambicain de la pauvreté.

***Pour éviter le retour du surendettement : surveillons la COFACE et les crédits à l'exportation !***

Afin de prévenir une nouvelle spirale d'endettement, il est urgent d'obtenir une réforme des conditions du financement du développement.

Aujourd'hui la Coface (l'agence française de crédit aux exportations), gère en toute opacité plus de 8 milliards d'€ par an de garanties pour le compte de l'Etat !

Des associations s'organisent aujourd'hui autour d'une plate-forme pour une plus grande transparence et une réforme de la Coface et des aides aux exportations, coordonnée par Les Amis de la Terre.

L'objectif est d'obtenir des garanties pour que ces flux bénéficient d'abord aux populations et non pas aux entreprises du monde industrialisé et pour qu'ils respectent les standards sociaux et environnementaux.

<http://www.amisdelaterre.org>

---

# ***Les leçons de la crise argentine***

## ***ou comment la dette étrangle les pays d'Amérique latine***

Le chaos financier qui gagne l'Amérique latine illustre de manière dramatique la crise de la dette que subissent ces pays depuis des années. La dette extérieure régionale est passée de 450 à 750 milliards de dollars entre 1991 et 1999. Cette dette est un obstacle majeur au développement et est porteuse d'instabilité dont on voit aujourd'hui les conséquences désastreuses.

Depuis décembre 2000, l'Argentine est en virtuelle cessation de paiement. "Elève modèle" de la libéralisation imposée par le FMI, son effondrement est un échec majeur pour l'institution. Les sommes consacrées au remboursement de la dette augmentent de manière vertigineuse : elles comptent pour 23% du budget en 2001 contre 10% en 1997. La population a ainsi subi une perte de pouvoir d'achat de près de 50% en 5 ans.

---

**L'impasse dans laquelle se trouvent les pays d'Amérique Latine, et en premier lieu l'Argentine, témoigne de la nécessité impérieuse de trouver une réponse durable à la question de la dette.**

---

De l'aveu même d'Anne Krueger, numéro deux du FMI : "si un mécanisme de restructuration de la dette souveraine avait existé, la bombe à retardement que représentait la dette argentine aurait peut-être pu être désamorcée". Fallait-il en arriver là pour que les institutions financières internationales et les pays riches acceptent de se pencher sur cette question ?

Le FMI étudie actuellement un nouveau mécanisme qui, tout en étant nécessaire, est pourtant loin d'être satisfaisant. Au centre des critiques, le rôle de juge et partie du FMI. En effet, alors qu'il est lui-même créancier, le FMI se positionne une nouvelle fois comme celui qui va définir la soutenabilité de la dette et les mesures d'ajustement exigées, tout en essayant de ne pas participer aux annulations de dette qui seront nécessaires !

Le rétablissement de la situation en Argentine et la prévention des crises nécessitent une transformation profonde des recommandations imposées par l'institution en terme de libéralisation financière, d'ajustement structurel et de gestion de la dette. Des débats sont en cours et les outils existent. La responsabilité du FMI est aujourd'hui directement engagée.

**Retrouvez toute l'actualité de la plate-forme sur :**

**[www.dette2000.org](http://www.dette2000.org)**

**Document diffusé par :**

---

**Secrétariat et coordination :**

**CCFD - Comité Catholique contre la Faim et pour le Développement**

4 rue Jean Lantier, 75001 PARIS - Tél: 01 44 82 81 53 - Fax : 01.44.82.81.45

E-mail : [dette@ccfd.asso.fr](mailto:dette@ccfd.asso.fr) Site internet : [www.dette2000.org](http://www.dette2000.org)